

VOTRE BI-HEBDO DE L'INFO • YOUR TWICE WEEKLY HERALD

0590 27 74 61 | empreintesxm@orange.fr | redaction@empreintesxm.net | le97150.fr | f | le97150

JUSTICE

PRISON FERME POUR LES PASSEURS DES 21 HAÏTIENS CLANDESTINS



page 02

Politique :
« Unity Flag » adopté
comme symbole
culturel de l'île

page 04

Météo : Fiona, Ian,
des phénomènes
dévastateurs

page 05

**Un sport, un
club :** Focus
sur la boxe
anglaise

page 08

NECTAR
SKINCARE FROM PLANTS
ESTABLISHED SINCE 2010

100% NATURAL
**MOSQUITO
REPELLENT**

HAND MADE IN THE
CARIBBEAN

FOR BABIES
3 MONTHS & UP

× NO DEET
× NO SYNTHETICS
× NO CHEMICALS

NECTAR
Baby Bug 0%
SHEA BUTTER, SWEET ALMONDS,
AVOCADO OIL, WITH ESSENTIAL OILS
Baby Lotion | Mosquito Repellent | Insect Repellent

Parent's FAVORITE!
Recommended by Pediatricians

www.StMaartenNectar.com

Multi
CHANGE
Change & services

RUE KENNEDY 8H00 - 17H00	HOPE ESTATE 8H00 - 17H00
------------------------------------	------------------------------------

Western Union

RUE KENNEDY 8H00 - 16H30	HOPE ESTATE 8H00 - 16H30
------------------------------------	------------------------------------

★ **TRAITEMENT ANTI TERMITES**

Cell : 06 90 62 44 20

**ATLANTIC
PEST
CONTROL**
APC-SXM.COM

- Désinsectisation ★
- Traitement anti termites ★
- Désinfection ★
- Dératisation ★

DRIVE AWAY IN

Style

THIS SEASON

Bénéficiez des **RÉVISIONS** jusqu'à 30 000 KM
et **500 LITRES** de carburants **OFFERTS** pour
l'achat d'un véhicule haut de gamme

Hope Estate, Grand Case | Tel +590 690 20 80 53 | Cel +590 690 53 98 24

**Real
AUTO**

Photos non contractuelles.
*Voir conditions en concession. Dans la limite des stocks disponibles.

Trafic de clandestins : on ne spéculé pas sur la misère humaine !

Dimanche 25 septembre dernier, un voilier transportant 21 personnes de nationalité haïtienne était intercepté par la police aux frontières au large de la plage de Galisbay. Quatre individus, les membres de l'équipage, étaient interpellés. Après leur placement en garde à vue, ils étaient jugés en audience de comparution immédiate mercredi 28 septembre. Ils sont tous les quatre sortis du tribunal escortés et menottés, direction la Guadeloupe pour y purger des peines de 1 et 2 ans de prison ferme.

Dimanche dernier, la police aux frontières surveille un voilier, l'Angélica, d'environ 10 mètres (35 pieds), battant pavillon de Saint-Martin qui est au mouillage au large de la plage de Galisbay, à Marigot. Deux jours auparavant, la police aux frontières de Guadeloupe avait contrôlé ce même navire au large de l'île de la Désirade qui était en route pour Saint-Martin, et avait découvert à bord quatre membres d'équipage ainsi qu'une vingtaine de personnes de nationalité haïtienne. Prévenue de l'arrivée imminente de cette embarcation à l'aspect inquiétant sur les côtes de Saint-Martin, la police aux frontières a mis en place un dispositif de surveillance qui leur a permis de constater le débarquement de quatre hommes dans un dinghy, pour se rendre sur la plage de Galisbay, laissant au large le voilier au mouillage. Les quatre hommes sont interpellés et l'un deux, le capitaine du voilier, se débarrasse dans la mer d'une enveloppe contenant de l'argent, environ 1700 USD répartis en devises américaines et en dollars caribéens. La police aux frontières se rend sur l'Angélica resté au large et découvre 21 personnes de nationalité haïtienne, dont un enfant en bas âge. Ces personnes sont entassées dans les deux cabines du voilier, qui compte 8 couchages.

Les quatre individus soupçonnés d'être les membres de l'équipage, donc les passeurs de clandestins, sont interpellés et placés en garde à vue. De nationalité de la Dominique pour deux d'entre eux, du Guyana pour le 3e et français de Saint-Martin pour le 4e, tous résident pour autant sur le territoire saint-martinois, 3 côté français et 1 côté hollandais. Les 21 personnes de nationalité haïtienne qui ont fait un voyage agglutinées dans le voilier, entre la Dominique et Saint-Martin, plus de 20 heures en mer, ont quant à elles été prises en charge par les services de l'Etat et leur état sanitaire a été évalué. Elles seront évacuées vers leur pays d'origine par les autorités. Toutes ont été entendues par les enquêteurs et ont indiqué avoir payé entre 1500 et 3000 USD, selon qu'elles sont parties depuis la République Dominicaine ou depuis l'île de la Dominique.

UN TRAFIC QUI S'ÉTEND D'HAÏTI, VIA LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, LA DOMINIQUE PUIS SAINT-MARTIN

D'après les éléments recueillis par les enquêteurs, et malgré le déni des passeurs qui ont indiqué « s'être trouvés là pour faire un tour de bateau », ou encore pour le capitaine « vouloir tester le bateau avant de l'acheter », le trafic s'étendrait d'Haïti, en passant par la République Dominicaine, puis l'île de la Dominique où les candidats à l'immigration arrivent par avion ou par bateau. C'est depuis l'île de la Dominique qu'ils embarquent alors sur le voilier pour atteindre l'île de Saint-Martin.

1000 \$ PAR PASSAGER POUR L'ÉQUIPAGE

Sauf que pour l'intégralité de cette opération de « passage de clandestins », les choses ne se sont pas déroulées comme prévu : le voilier Angélica qui appartient à un certain Monsieur G, qui réside à Saint-Martin, a rapidement montré des signes de faiblesse, avec des voiles endommagées et un moteur défectueux. Parti de Saint-Martin le 25 août, avec à son bord trois membres d'équipage, le capitaine, un mécanicien et un cuisinier, ainsi que des provisions en eau et en nourriture pour plusieurs jours, le voilier est tombé en panne de moteur et les voiles n'étaient pas opérationnelles. Le voilier a dérivé jusqu'aux abords de l'île de Montserrat, puis a été remorqué par un cargo jusqu'en Guadeloupe, à Deshaies. Là un autre membre d'équipage, le quatrième, qui était déjà sur l'île après être sorti de prison en janvier dernier, est arrivé. Il aurait été envoyé par Mr G. pour aider à réparer le bateau. Ce que ce 4e membre de l'équipage nie farouchement devant le tribunal et indique qu'il faisait partie du voyage comme les autres

migrants, souhaitant rejoindre Saint-Martin alors qu'il n'avait pas de passeport. Or pour tous les autres migrants, ce 4e membre d'équipage montrait bien tous les signes d'un capitaine en second du voilier. Et la présidente du tribunal a dans les débats fait ressortir qu'il n'y aurait pas d'ambiguïté sur le rôle joué par le 4e membre de cet équipage.

FUIR LA MISÈRE ET LA PRÉCARITÉ

Réparé, le voilier a mis le cap sur l'île de la Dominique, et c'est dans le canal entre la Dominique et la Guadeloupe que les 21 haïtiens, candidats à l'immigration clandestine pour fuir la misère et la pauvreté de leur île, sont montés à son bord en pleine nuit, dans l'objectif de refaire la traversée direction Saint-Martin. Là où ils ont été interceptés le dimanche 25 septembre par les officiers de la police aux frontières.

« UNE ORGANISATION RODÉE ET NON PAS LE FRUIT DU HASARD »

Dénonçant « une affaire terrible d'exploitation de la misère humaine », le vice-procureur a, dans ses réquisitions, insisté sur le fait « qu'il s'agit d'une organisation et non pas les faits du hasard de s'être retrouvés sur ce voilier » comme les quatre prévenus se sont défendus à la barre. Il requerrait deux années de prison ferme

pour deux d'entre eux, le capitaine du voilier et son second, et un an de prison ferme pour les deux autres équipiers, le mécanicien et le cuisinier. A noter que trois d'entre eux, sauf le capitaine, présentaient de nombreuses condamnations à leur casier judiciaire, jusqu'à 32 pour « le cuisinier ».

L'ENQUÊTE SE POURSUIT POUR DÉMONTER LA FILIÈRE ET IDENTIFIER LES DONNEURS D'ORDRE

Le tribunal a suivi les réquisitions du procureur et a prononcé ces condamnations avec un maintien en détention pour les quatre prévenus. Le capitaine du voilier et son second ont également été condamnés à une interdiction du territoire français pendant 5 ans. Le procureur de la République de Basse-Terre, Xavier Sicot, nous confirmait par ailleurs que « le parquet poursuivait les investigations pour tenter d'établir l'identité des donneurs d'ordre ». Force est en effet de constater qu'un réseau conduit par d'autres personnes seraient à la manœuvre de ce trafic de clandestins. En l'occurrence les individus qui auraient commandité les réparations du bateau et envoyé de l'argent pour ce faire. Mais, pour l'heure, les individus interpellés auraient tous « perdu » leur téléphone ou encore effacé les numéros compromettants qui figuraient dans leur répertoire. Une affaire à suivre, on l'espère...

V.D.

TRIBUNAL

Liberté d'expression ou entrave à la circulation : la barrière est mince

En septembre 2021, une partie du personnel hospitalier était en grève pour protester contre le Pass Sanitaire et les mesures prises à l'encontre des salariés de l'hôpital. Un piquet de grève, avait été établi. La secrétaire de la section syndicale FSAS-CGTG du Centre Hospitalier Louis-Constant Fleming était convoquée jeudi devant le tribunal pour entrave à la circulation sur la voie publique.

Agent hospitalier depuis 23 ans, Marceline Dessout a pu compter sur le soutien, de ses nombreux collègues et amis lors de cette comparution. Elle a reconnu une partie des faits qui lui sont reprochés à savoir sa présence sur le piquet de grève le 27 septembre 2021. Elle avait été placée en garde à vue et avait fait l'objet d'un rappel à la loi, le blocage de la voie publique constituant une infraction. Mais il lui est également reproché de ne pas en avoir tenu compte et d'avoir été à nouveau présente sur le fameux piquet de grève deux jours plus tard. Ce qu'elle conteste. A la lecture du dossier, certaines nuances sont en effet à prendre en compte.

Selon son avocate, c'est seulement le 11 mars 2022, soit six mois plus tard, qu'elle a été convoquée à la gendarmerie pour cette seconde infraction. Les gendarmes produisent des photos, où elle apparaît vêtue du même tee-shirt, mais le lieu n'est pas identifiable et les photos ne sont pas datées. Sur le procès-verbal de renseignements judiciaires, on constate sa présence au niveau de « l'accès bas de l'hôpital », or celui-ci est un accès privé de l'hôpital, et non pas public, réservé au personnel. Quelques jours plus tard, elle reçoit sa



Marceline Dessout soutenue par ses collègues de travail et le syndicat FSAS-CGTG lors de sa comparution au tribunal.

convocation à comparaître devant le tribunal.

Le procureur reconnaît lui-même que ce contentieux est un peu particulier dans un pays où l'on prône la liberté d'expression et le droit de manifester, sous réserve de ne pas entraver la bonne circulation des individus, dans le cas présent des familles souhaitant se rendre à l'hôpital. Le rappel à la loi constitue une mesure préalable de poursuite. Cela n'est pas une condamnation, mais si les faits sont réitérés des poursuites pénales peuvent être alors directement engagées. Cette première mesure avait été prise pour, toujours selon le ministère public, apaiser les choses. C'est donc uniquement sa présence deux jours après le rappel à la loi qui vaut à Marceline Des-

sout de comparaître devant la cour.

Le procureur a demandé à ce qu'elle soit déclarée coupable avec une peine amende de 90 jours à 3€ (soir 270€). L'avocate de l'inculpée de son côté demande la relaxe pure et simple arguant que le tribunal ne dispose pas d'éléments suffisants et qu'il doit s'en tenir au rappel à la loi pour les faits du 27 septembre uniquement.

A l'issue de l'audience, par voie de communiqué le FSAS-CGTG a indiqué n'avoir aucun doute sur l'issue de l'affaire qui « n'a pas lieu d'être, si ce n'est pour maintenir une pression sur l'action syndicale, et soutient fermement sa vaillante camarade Marceline ». La décision du tribunal sera rendue le 10 novembre.

A.B



KOORYMAN



FESTIVAL DE L'OUTILLAGE

POUR TOUS VOS PROJETS

Du 7 au 9 octobre 2022

Êtes-vous prêts ?

Des promos de folie, de superbes offres combinées et des chances de gagner de super prix ! Le festival de l'outillage de Kooyman c'est aussi des outils de marques reconnues mondialement !

WWW.KOORYMANTOOLFEST.COM

Makita

DIAMONDBACK
WORK WEAR

WORX


**KOORYMAN
PAINT**

Milwaukee

Duro Max
NEXT GENERATION POWER SYSTEMS

DEWALT

TOLEDO


**fun
miles**

kooymanbv.com  

THERE IS ALWAYS SOMETHING TO DO

Adopté comme symbole culturel de l'île, le drapeau « Unity Flag » n'a pas fait pas l'unanimité

Présenté en séance du conseil territorial tenu hier matin en audience plénière, la délibération portant sur l'officialisation du drapeau « Unity Flag » comme symbole de l'affirmation de l'identité et de l'unité des deux parties de l'île, a suscité un long débat au sein de l'hémicycle.



Photo d'archive du 16 septembre 2020, avec des milliers de personnes dans la rue, brandissant le drapeau de l'unité saint-martinoise, en protestation à la fermeture de la frontière décidée par la représentante de l'Etat dans le cadre de la crise sanitaire.

Le drapeau Unity Flag a été érigé à la frontière de Bellevue en septembre 2020, peu de temps après que, dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid 19, la frontière ait été pour la première fois fermée par décision de la préfète de l'époque. La majorité portée par le président Louis Mussington a souhaité, par cette délibération, officialiser ce symbole de l'unité du peuple saint-martinois : « One Island, one People, one Destiny ».

La majorité du RSM-A, entend ainsi affirmer par ce symbole, l'identité culturelle et l'unité des deux parties de l'île. Des discussions et des négociations ont eu lieu en amont avec les autorités de la partie hollandaise, en l'occurrence la première ministre

Silvera Jacobs, et un consensus entre les deux parties est sorti de ces réunions. Le président Louis Mussington souhaite que ce drapeau soit hissé les 11 novembre, jour de fête commune du territoire. « C'est un symbole culturel, en dehors de toute considération politique », a-t-il insisté.

CONTRE LA MÉTHODE ET LE CHOIX DU SYMBOLE

Pour autant, saisi sur la question, le Conseil Economique Social et Culturel (CESC), présidé par Julien Gumbs, a demandé le retrait de cette délibération, nonobstant une concertation pas suffisamment large de la population. « Le CESC est d'accord sur la mise en œuvre de dispositifs ou autre, venant symboliser l'unité du peuple saint-martinois, mais nous contestons la méthodologie utilisée et nous émettons des réserves sur le drapeau qui a une image politique. Il aurait fallu concerter la population dans son ensemble, les socioprofessionnels, les artistes, les associations culturelles, etc... ». Des propos renchérissés par les élus de l'opposition, notamment Daniel Gibbs et Philippe Philidor qui estiment effectivement qu'un symbole est nécessaire pour affirmer l'identité du peuple mais qui peut être caractérisé par d'autres choses que le drapeau, comme par exemple une

congrès d'unité, des organes communs aux deux parties de l'île, etc. Daniel Gibbs estime que cette question aurait dû relever d'une consultation populaire, comme cela a été réservé en 2003 au choix de l'évolution statutaire dans le cadre de l'article 74 de la Constitution. L'élue Angéline Laurence a quant à elle estimé qu'avant d'officialiser un drapeau, il serait de bon ton que le traité de Concordia qui existe depuis 1648 soit reconnu et respecté par les autorités des deux parties de l'île, ce qui n'a pas été le cas quand il a été bafoué par la fermeture de la frontière, décidée unilatéralement par la représentante de l'Etat de l'époque, le 16 septembre 2020.

« LA CONSULTATION POPULAIRE A EU LIEU LE 16 SEPTEMBRE 2020 ! »

De longs débats, certes acceptés par le président Mussington au nom de la démocratie, mais qui ont eu pour conséquence de le faire sortir de son calme habituel, enflammé par la passion qui l'anime sur le sujet. « Pour moi, la consultation populaire a eu lieu le 16 septembre 2020, quand des milliers de personnes, venues de part et d'autre de l'île se sont dirigées vers la frontière de

Bellevue pour s'y retrouver, en brandissant le drapeau « Unity Flag ». L'unité du peuple était là, bien présente dans la rue, faisant capituler la préfète Feucher devant la détermination du peuple. Et les barricades érigées à la frontière ont été levées. Nous souhaitons que ce drapeau soit fièrement hissé le jour de la Saint-Martin, le 11 novembre, jour fêté des deux côtés de l'île. C'est un fort symbole culturel qui rendra hommage aussi à l'historienne Daniella Jeffry qui a participé à la création de ce drapeau et au Dr Hubert Petit qui a été le maire de Saint-Martin entre 1959 et 1977. Ne voyez rien de politique dans ce symbole, mais c'est un acte fort et symbolique pour l'identité culturelle du territoire ».

« TODAY, IT'S A NEW DAY FOR SAINT-MARTIN »

Six élus des bancs de l'opposition n'ont pas souhaité prendre part au vote, en insistant sur le fait qu'ils étaient contre la méthode utilisée et non pas contre l'argument de renforcer l'identité et l'unité de l'île dans son ensemble.

Après ces débats parfois houleux, et toutefois satisfait de l'adoption à la majorité de la délibération, avec 16 voix pour, le président a clamé : « Today it's a new day for Saint-Martin ! ». V.D.

DOUBLE QUARTER POUNDER
CHEESE

MC DONALD'S HOWELL CENTER - MARIGOT

Fiona, Ian ... les phénomènes dévastateurs confirment une saison active

Septembre n'aura pas failli à sa réputation de mois intense en termes d'activité cyclonique. Après Fiona, c'est au tour de Ian de causer d'importants dégâts sur son passage. Encore deux mois tout juste, avant que la saison ne se termine. D'ici là il est important de se tenir informé.



Les îles du nord ont eu la chance d'être épargnées par Fiona mi-septembre, mais tel ne fut pas le cas de la Guadeloupe où les dégâts matériels ont été considérables sur la Basse-Terre et l'on déplore un décès. Son effet dévastateur a été décuplé en touchant le Canada. La Nouvelle Ecosse et les îles de la Madeleine, pourtant habituées aux tempêtes avaient rarement connu un phénomène d'une telle ampleur. Deux personnes ont été tuées. L'intensité de la tempête post-tropicale et sa trajectoire

pose une nouvelle fois la question des répercussions du changement climatique. D'autant que les phénomènes s'enchaînent. Après avoir dévasté Cuba, l'ouragan Ian a touché la Floride en catégorie 4, provoquant une forte élévation du niveau de la mer déclenchant des inondations catastrophiques et privant plus de 2,6 millions de foyer d'électricité. Il va impacter également les côtes de la Caroline du sud, rétrogradé en catégorie 3, ce vendredi avant de s'enfoncer dans les terres, ce qui devrait continuer de l'affaiblir.

LES ÎLES DU NORD PLACÉES EN VIGILANCE JAUNE

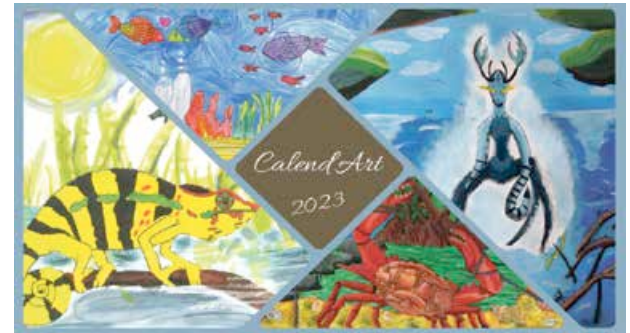
Et l'activité continue dans l'Atlantique avec la formation d'une nouvelle onde tropicale qui va se renforcer, mais qui ne devrait pas concerner l'arc Antillais. Cependant, toute cette activité générale des perturbations et le week-end sera pluvieux. Les îles du nord sont placées depuis jeudi en vigilance jaune pour fortes pluies et orages.

A.B

Calend'Art : un délai supplémentaire pour immortaliser l'environnement

Calend'Art est un calendrier réalisé par la jeune génération de l'Outre-mer français. Ce grand concours de dessin sur le thème des zones humides, invite tous les enfants du primaire au secondaire à participer en envoyant leur plus beau dessin. Pour cette sixième édition, la remise des dessins a été repoussée au 1er novembre.

La première édition avait été lancée en 2018 afin de sensibiliser sur ces extraordinaires réservoirs de biodiversité, aussi bien en termes de reproduction, d'alimentation que de repos pour les espèces résidentes ou migratrices, que sont les milieux humides des territoires d'Outre-mer. Ils sont essentiels en termes biologiques, hydrologiques, économiques et sociologiques. Chaque année près de 300 enfants, de 6 à 16 ans participent à ce concours avec l'espoir que leur dessin soit retenu pour figurer sur le prochain calendrier. Tous les territoires (Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Guyane, Mayotte, Réunion, Polynésie française, Wallis et Futuna, Nouvelle Calédonie) peuvent participer. Ce nouveau



calendrier servira à sensibiliser le grand public, jeune et moins jeune, à la conservation et protection des zones humides de l'Outre-mer français. Outre les dessins des grands gagnants, il contiendra de nombreuses informations et anecdotes sur les zones humides. Les enfants peuvent participer individuellement mais aussi en équipe avec leur classe. Les dessins, en couleurs format A4

avec au dos le nom et l'âge de l'artiste, son école ou l'association qu'il souhaite représenter doivent être envoyés en haute définition à : gaelle.vandersarren@uicn.fr. Quarante gagnants seront sélectionnés afin de représenter les douze mois de l'année, la couverture et le dos du calendrier. Infos sur : www.pole-tropical.org ou 06 90 20 18 75.

A.B

CADISmarket

La Proximité au Meilleur Prix !

Les PROMOS DE LA Semaine

DU 30 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2022

BAIENNETLÉ | SANDYGROUND
BAIEORIENTALE | MARIGOT

5€ 25

~~6€ 95~~

ENDIVES KG

5,25€ LE KILO

1€ 85

~~2€ 60~~

CIDRE NORMAND BRUT

75CL

DÉLICÉES DE BELLE FRANCE

2,67€ LE LITRE

1€ 85

~~2€ 65~~

LÉGUMES DU POTAGER

45CL

KNORR

5,89€ LE LITRE

1€ 25

~~1€ 75~~

BONBONS SKITTLES

208G

WRIGLEY

8,89€ LE KILO

1€ 85

~~2€ 60~~

PETITS BÂTONS DE BERGER TRIO

160G

JUSTIN BRIDOU

24,38€ LE KILO

3€ 90

~~5€ 55~~

EDAM TRANCHES

200G

BELLE FRANCE

8,00€ LE KILO

0€ 95

~~1€ 35~~

TORTILLAS GOÛT FROMAGE

150G BELLE FRANCE

6,33€ LE KILO

3€ 45

~~4€ 95~~

TERRINE DE LAPIN

180G DÉLICÉES DE BELLE FRANCE

6,94€ LE KILO

1€ 25

~~1€ 75~~

ŒUFS DE LOMPE ROUGES

100G

DÉLICEMER

34,50€ LE KILO

1€ 60

~~2€ 25~~

ŒUFS DE LOMPE ROUGES

100G

DÉLICEMER

34,50€ LE KILO

Vos courses à domicile : cadismarket.com info@cadismarket.com

2€ 65

~~3€ 75~~

LÉGUMES DU POTAGER

45CL

KNORR

5,89€ LE LITRE

0€ 95

~~1€ 35~~

TORTILLAS GOÛT FROMAGE

150G BELLE FRANCE

6,33€ LE KILO

1€ 85

~~2€ 65~~

BONBONS SKITTLES

208G

WRIGLEY

8,89€ LE KILO

1€ 25

~~1€ 75~~

TERRINE DE LAPIN

180G DÉLICÉES DE BELLE FRANCE

6,94€ LE KILO

3€ 45

~~4€ 95~~

ŒUFS DE LOMPE ROUGES

100G

DÉLICEMER

34,50€ LE KILO

1€ 85

~~2€ 60~~

PETITS BÂTONS DE BERGER TRIO

160G

JUSTIN BRIDOU

24,38€ LE KILO

3€ 90

~~5€ 55~~

EDAM TRANCHES

200G

BELLE FRANCE

8,00€ LE KILO

0€ 95

~~1€ 35~~

TORTILLAS GOÛT FROMAGE

150G BELLE FRANCE

6,33€ LE KILO

1€ 25

~~1€ 75~~

ŒUFS DE LOMPE ROUGES

100G

DÉLICEMER

34,50€ LE KILO

1€ 60

~~2€ 25~~

ŒUFS DE LOMPE ROUGES

100G

DÉLICEMER

34,50€ LE KILO

Vos courses à domicile : cadismarket.com info@cadismarket.com

Photos de produits et emballages : © 2022 Cadis Market. Tous droits réservés.

LA SEMAINE Bleue

SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS
ET DES PERSONNES ÂGÉES

PROGRAMME OCTOBRE 2022

LUNDI 3 OCTOBRE

Cérémonie d'ouverture à l'EHPAD Bethany Home — MC Ricky the Fox

8h00 : L'hymne de Saint-Martin par M. Fabien GUMBS suivi d'un discours du Président

8h30 : Petit-déjeuner à l'EHPAD Bethany Home

9h30 à 13h30 : RDV à la CCISM

Activités physiques 3ème âge

Stands d'information ouverts au public

Animation musicale par les Gunslingers Steel Band

MARDI 4 OCTOBRE

10h00 à 11h30 : Tour de l'île

MERCREDI 5 OCTOBRE

RDV au stade Thelbert Carti — MC Ricky the Fox

15h00 à 17h00 : Activités et stands d'information

17h00 : "Marche Bleue" autour du stade

Animation musicale par Bottle neck crew

JEUDI 6 OCTOBRE

9h00 - 11h30 : Exposition de peinture par l'association la Couronne, à l'Hôtel de la Collectivité.

12h00 : Sortie restaurant avec deux groupes de personnes âgées

VENDREDI 7 OCTOBRE

RDV à l'Hôtel Hommage

8h30 à 11h30 : Petit-déjeuner suivi d'une séance d'aqua gym

SAMEDI 8 OCTOBRE

Fermeture de la semaine bleue

15h00 - 20h00 : RDV à la salle EDF à la Savane

Discours du Président

Thé dansant pour LES PLUS DE 60 ANS (sur invitation)

— Dj Patrice

CHANGEONS NOTRE
REGARD SUR LES AÎNÉS
ET BRISONS LES
IDÉES REÇUES

Photo: Mr & Mrs Miller



Pôle Solidarité et Familles | Direction de l'autonomie et des personnes
5, rue Paul Mingau - Concordia • Tél: 05.90.29 13 10 Fax: 05.90.87.00.63
©2018 All rights reserved - COM de Saint-Martin. Tous droits réservés - COM de Saint-Martin.
Art Direction/Direction Artistique: Kevin BALY Designs- www.balydesigns.com

Prolifération des rats à Tintamarre : préoccupant

Plusieurs espèces, non natives de l'île, ont été introduites par l'homme sur l'îlet Tintamarre. Rongeurs, chèvres, poules, lapins auraient pu cohabiter en toute quiétude si ce n'est que certaines espèces nuisent à l'environnement et plus particulièrement à la faune sur ce mini-territoire. Point de situation avec la Réserve Naturelle de Saint-Martin.



Les rats sont vraisemblablement arrivés par bateau il y a longtemps ... et peuvent potentiellement continuer à arriver de la sorte. Il faut savoir que la première cause d'érosion environnementale dans le monde lié à l'in-

roduction d'une espèce est le rat. Omnivore, il mange à la fois animaux et végétaux, cet animal très intelligent est capable d'élaborer des stratégies pour accéder à la nourriture et ce en toutes circonstances. Après un cyclone par exem-

ple, il va prélever ce qu'il reste à manger, comme les graines et ainsi empêcher la régénération naturelle. Les patrouilles de la Réserve Naturelle relevant les traces de ponte de tortues ont remarqué depuis le début de la saison de très nombreuses traces de rats sur la plage. De même, les prospections botaniques qui sont menées, ont rencontré des rats à chacun de leur passage. Certains campeurs ont de leur côté signalé que leurs glaciers avaient été perforés. Dernier indice, le scinque, un petit lézard qui ne vit qu'à Tintamarre, est désormais terré dans les murets de pierres sèches pour se protéger de ce prédateur potentiel.

ATTENTION PIÈGES

Dans le cadre du plan France Relance, l'État a accordé un financement de 50 000 € pour lutter contre cette invasion. Somme qui a permis d'acquérir des pièges létaux, automatiques, qui fonctionnent par système de piston. Le rat est attiré par un appât, en l'occurrence du beurre de cacahuète mélangé à des céréales. L'intérêt de ce type d'appât est qu'il ne constitue pas un poison qui pourrait être transmis par d'autres espèces mangeant le cadavre.

Les pièges ont une durée de vie de quinze jours

à un mois. Cent cinquante ont été disposés au début de l'été sur un tiers de l'îlet. Ils seront déplacés pour couvrir un autre tiers, puis à nouveau afin de couvrir tout le territoire et remis à leur emplacement initial et ainsi de suite. Ils sont munis de compteurs et les visites de contrôle rapprochées ont permis de comptabiliser 500 coups tous les quinze jours depuis début juillet. Ils sont placés à 30/50 cm du sol sur des piquets ou dans un arbre. Les personnes se rendant à Tintamarre ne doivent en aucun cas les toucher et surtout ne pas mettre la main dedans, ce qui déclencherait le piston. Un cordon de sécurité a été installé le long des plages, lieu de débarquement potentiel de rats avec les bateaux (on peut en transporter involontairement), autour des bergeries et près des falaises où viennent nidifier les oiseaux.

Ce dispositif, mis en place pour un an, vise à réguler la population et non pas à l'éradiquer. En effet pour éradiquer totalement l'espèce il faudrait avoir recours à des produits toxiques et entamer une campagne d'extermination sur quatre ans, soit un coût estimé entre 150 et 200 000 € pour l'îlet.

Moralité : pour préserver l'écosystème de ce minuscule territoire, il ne faut pas amener d'animaux vivants (même les chiens !). **A.B**

Renault Duster

Un SUV À La Polyvalence Hors Pair !



+0590 8716 08

67 Route de Sandy Ground, 97150 St. Martin

www.saintmartincars.com

Un sport, un club : la boxe anglaise

Appelée également « le noble art », la boxe anglaise est un sport de combat pratiqué depuis le 18^e siècle. Depuis les années 2000, elle est enseignée à Saint-Martin, grâce notamment à un homme passionné, Philippe Arrendel qui s'est investi pour développer la pratique en créant un premier club, le St Martin Boxing Club, devenu ABC Intersport en 2005 qui, depuis, a fait des émules.



Daguil Gré, le jeune espoir talentueux du club ABC Intersport, en compagnie de son coach Philippe Arrendel, pourrait bientôt porter haut les couleurs de Saint-Martin.

Philippe Arrendel, ancien champion de France super léger en 1982, finaliste professionnel en 1984, est à l'origine de la pratique de la boxe anglaise sur l'île. Aujourd'hui, trois clubs, ABC Intersport à Concordia (le plus ancien), Orléans Boxing Club à Quartier d'Orléans, et le dernier né, le Sandy Ground Super Stars Boxing Association accueillent les passionnés de boxe de tous âges. Après avoir insufflé cette dynamique, Philippe Arrendel n'entend pas en rester là. Son nouveau projet

la SXM School Academy est en passe de se concrétiser. Cette école de boxe, accueillera les enfants du primaire au collège (jusqu'à 14 ans). Mais il voit encore plus loin, et œuvre à la création d'un comité de boxe local, et au retour des grands galas de boxe à Saint-Martin.

A PARTIR DE QUEL ÂGE ET POUR QUI ?

Les enfants peuvent s'essayer à la boxe dès l'âge

de 6 ans. A cet âge, il n'est pas encore question d'assauts et les entraînements se font sous forme de jeux puis de touches. Pour les plus grands, ils peuvent progresser rapidement en débutant par de petits combats, puis avec des confrontations dans des championnats ou critères.

Ce sport permet de développer l'assurance chez les plus jeunes et de canaliser l'agressivité ou un trop plein d'énergie et pour tous, se base sur un travail de précision et de vitesse. Cependant, au club le maître mot est « respect » : la boxe a ses règles que l'on a pas le droit d'utiliser dehors !

GRAINES DE CHAMPIONS

Daguil Gré et David Rioual avaient déjà fait parlé d'eux en juin dernier en revenant médaillés des 24h de boxe de Nantes. Ils font partie des jeunes espoirs du club et devraient participer en janvier prochain aux championnats de France, chez les minimes catégorie des supers légers (64 kilos) pour David et en catégorie juniors mi-lourds (84 kilos) pour Daguil.

Chez les séniors, après quatre ceintures caribéennes, et deux places de demi-finaliste au championnat de France, Claude Lesperance, 29 ans devrait lui passer professionnel.

L'ACTU DU CLUB

Des confrontations interclubs seront désormais organisées chaque mois dans les quartiers avec l'installation d'un ring nomade. Le club a également conclu un accord avec un homologue grenoblois afin de mettre en place des échanges et ce dès la fin de l'année. Du 30 octobre au 5 novembre, cinq boxeurs du club, dont Daguil et David, partiront suivre un stage au CREPS de Guadeloupe, clôturé par un gala de boxe régional.

LES ENTRAÎNEMENTS

Les entraînements sont mixtes, (même si le Président est une femme, Dominique Chevalier, et que l'on ne compte que cinq filles sur les 55 licenciés du club) et assurés par trois coaches. Ils se déroulent le mercredi et le vendredi de 17h à 18h pour les enfants. Les entraînements adultes ont lieu les lundi, mercredi et vendredi de 18h à 20h. Un cours spécial baby boxe (6-8 ans) devrait être prochainement créé le samedi à 11h. Il faut disposer de son propre matériel pour pratiquer (même si un prêt peut être consenti pour



la première séance) : gants, casque, protège dents et tapis.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS ET TARIFS

Le dossier de demande de licence, incluant un questionnaire de santé, doit être rempli par le médecin traitant. Enfants : licence découverte 30 € par mois. Adultes : 50 € par mois. Infos : 06 90 35 15 01. **A.B**



LE PETIT CASINO

Les week-ends gourmands du Petit Casino

TOMATES RABELAIS, TOMATES ANCIENNES, SAUMON FUMÉ FICELLE, FRUITS DE MER



PRODUITS ULTRA FRAIS



FRAISE, ABRICOTS, PÊCHES, NECTARINES, ASPERGES...

Retrouvez aussi notre ESPACE BOULANGERIE SNACKING

PAINS, VIENNOISERIE, PIZZA, FOUGASSE, SANDWICH PRÉPARÉ MINUTE À LA DEMANDE



OUVERT 7/7 MÊME LES JOURS FÉRIÉS

LE PETIT CASINO DE LA BAIE ORIENTALE
73/7 DE 7H30 À 21H00 - TÉL. : +59 06 90 31 50 55

LE PETIT CASINO DE ANSE MARCEL
73/7 DE 7H30 À 20H00 - TÉL. : +59 06 90 73 66 53
PETITCASINOSXM - PETITCASINOSXM@GMAIL.COM

Infos des clubs

BEACH TENNIS : LE PÔLE ANTILLES AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE

Le Pôle Antilles de Beach Tennis a dignement représenté la France et ses outre-mer aux Championnats d'Europe de Beach Tennis junior, qui se tenaient en Crête cette semaine. Une première pour bon nombre des joueurs et joueuses, catégories U14 et U18, de Saint-Martin, Guadeloupe et Martinique. La jeune championne Amélie Thiant du Friendly Caribbean Beach Tennis, qui a intégré tout récemment l'équipe de France, s'est classé 4ème en double filles. En catégorie U18, quatrième place également pour la paire Besseyre/Moretto en double messieurs et quart de finale en mixte pour Begnis/Moretto.

BOXE ANGLAISE : 1ÈRE MISE DE GANTS À QUARTIER D'ORLÉANS

Dans le cadre du contrat de ville, une très belle prestation pugilistique était organisée samedi à Quartier d'Orléans, entre les trois clubs de boxe de l'île, ABC Inter-Sport, le Sandy Ground Boxing et l'organisateur le Orléans Boxing Club SXM. De nombreux jeunes du quartier ont pu partager cet élan sportif. Les entraînements du Orléans Boxing Club ont lieu les jeudis et vendredis de 18h à 19h près du terrain de basket de Quartier d'Orléans. Infos : Leonardo Incardona (Président du club) : 06 90 62 55 19.

ÉCHECS : MILO SCHEEREN REMPORTE LE 1ER TOURNOI DE LA SAISON

Alors que tout le monde s'attendait à une nouvelle victoire de Yashwant Vaswani, c'est un nouveau venu sur la scène échiquéenne saint-martinoise qui a largement dominé les parties. Le hollandais Milo Scheeren lui a en effet ravi la première place et le favori a dû se contenter de la seconde. Le polonais Dawid Baszak s'est classé à la troisième place. Si les échecs vous intéressent, contactez Jef Follner 06 90 55 12 14.

LE COIN DES TOUTOUS

Opération caddie ce samedi 1^{er} Octobre



Vous nous trouverez à Super U Hope Estate de 10h à 13h. Voilà, commençons bien le mois d'Octobre qui peut encore nous amener des surprises! Nous collectons pour chiens et chats afin d'avoir une réserve pendant cette période cyclonique qui ne se termine pas assez vite! Nous avons jusque-là eu beaucoup de chance, mais cela nous montre encore qu'il faut être préparé à tout moment. Pensez à vos chiens et chats, essayez d'avoir assez de nourriture et d'eau fraîche pour eux. Leurs médicaments, si besoin. Si votre chien n'est pas encore identifié par une puce électronique, faites-le vite ou au pire, mettez votre numéro de téléphone sur son collier. Avec un cyclone dévastateur, les animaux peuvent paniquer et s'enfuir. Rentez-les chez vous où ils se sentiront en sécurité. Ne les laissez surtout pas attachés à l'extérieur.

Nous partageons volontiers nos collectes avec des personnes qui en ont besoin. A samedi !

Ursula I love My Island Dog association

Sint Maarten : les hôtels Flamingo et Royal Palm Beach Resorts entrent dans le giron du Hilton Grand Vacation Club

Spécialisé dans la location en temps partagé, le time-share, filiale de Hilton Worldwide, Hilton Vacation Club vient de racheter les deux hôtels situés à Pelican, le Flamingo et le Royal Palm Beach.

Omar Ottley, le ministre par intérim du tourisme, des affaires économiques, des transports et des télécommunications (TEATT) de Sint Maarten a salué cette annonce, considérant que « Sint Maarten a ajouté une marque de luxe de premier plan » à l'offre touristique du territoire, signe annonciateur d'un bel avenir.

En investissant dans ces deux hôtels qui comptent à eux deux quelque 360 chambres,

la Global Hospitality Company permet ainsi aux propriétaires du Hilton Vacation Club de choisir la destination Saint-Martin pour lieu de vacances.

Le Hilton Grand Vacation Club (HGVC) est un système de réservation et d'échange basé sur des points de partage qui permet aux plus de 300 000 membres de HGVC de voyager aux quatre coins du monde. L'adhésion au club offre des services exclusifs d'échange, de voyages de loisirs et de réservation. **V.D.**



Grâce à toutes ces entreprises, de magnifiques lots ont été mis en jeu pour la tombola organisée par notre association I Love My Island Dog, conférant à cette tombola un joli succès. Le tirage au sort a eu lieu lundi 19 septembre et a fait de nombreux heureux. Les fonds récoltés serviront à une prochaine campagne de stérilisation des chiens destinée aux propriétaires qui ont besoin d'aide. Seul acte vraiment efficace pour lutter contre leur recrudescence exponentielle. Sur les fonds collectés, nous avons fait un don à l'association Soualiga Animal Lovers afin de les soutenir dans leur programme de stérilisations des chats errants. Un grand grand merci à toutes ces entreprises qui croient en nous et nous soutiennent toujours dans nos actions pour la cause animale ! Merci à mes bénévoles.

Ursula,
I Love My Island Dog



The Platinum
Adult Entertainment Room

OUVERT de 22h à 5h tous les soirs | Open from 10pm to 5am every evening

Sonesta Maho Beach Resort - +1-721 587 0055

97150 # 634 - VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022 - PAGE 10

La tournée de Mimi

POUR VOS BONNES SOIRÉES ANIMÉES ...

LE DISTRICT 721 (Simpson Bay)



Cet espace de détente qui connaît toujours de belles ambiances dans son jardin tropical, est ouvert tous les soirs de 19h à 3h. Pour vos chaudes animations musicales avec d'excellents Dj's, reprenez en fin de semaine, vendredi la soirée 'Cartel Night', samedi 'Sexy Saturday', dimanche 'Sunday Night', et sur place pour dîner, le Buonanote (Italien), le Sushi Bâ, la Pizzeria, le Hungry Hancho (Mexicain), et Little Diner (Burgers).

AU LOTUS (Simpson Bay)



Le Night-Club vous invite de 22h à 4h le vendredi 30 septembre pour sa soirée 'Old School c/ New School' avec les Dj's Blaze, Maestro, Fabulous face à Kembe, Siw'Roo, Sexter, puis le samedi 1er octobre à son 'Elegant Saturday' avec Dj Prince & Killerz en invité, et tous les mercredis sa soirée 'Ladies Night'.

AU KINGSMAN (Simpson Bay)



Ce Bar-Lounge-Cocktail avec sa décoration raffinée, est un bon spot de détente à découvrir du mardi au samedi de 18h à 2h, avec mercredi Karaoké, puis vendredi 30 septembre 'Soulful Synergy' avec Roxsy et samedi 1er Octobre 'Harmonic Vibration' avec le duo Acoustic Chic de 21h à minuit.

A L'OASIS (Oyster Pond)

Le Restaurant-Pizzeria qui est ouvert midi & soir, vous propose différentes animations musicales : samedi 1er octobre avec 'Alfredo

Band' sur de la Pop-Soul, puis tous les jeudis pour son 'After Work' de 18h à 20h avec d'excellentes chanteuses et les dimanches le 'Sunday Brunch' de 10h à 14h.

AU SUBLIME (Maho Plaza)

Le Bar-Restaurant qui est ouvert 7/7 de 17h à minuit, vous propose avec Stéphane son nouveau et talentueux chef français de découvrir une cuisine internationale aux multiples saveurs. A noter de 17h à 19h tous les soirs 'Happy Hour', les jeudis 'Ladies Night' avec moins 20% sur toute la carte pour Mesdames, puis dès 21h le vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre la 'Sunset Party' avec Dj's N. Barcel, Moses et Calum.

AU RED PIANO (Pelican Key)

Le Piano-Bar vous propose en septembre des soirées festives de 19h à 3h avec comme invité Roel De Vries pianiste chanteur de Hollande pour animer les lieux du mardi au dimanche, et tous les lundis votre 'Church on Monday' avec le groupe What The Funk de 21h30 à Minuit et Dj Nachum de 24h à 3h.

AU CAPTAIN FRENCHY (Gd Case)



Le Beach-Bar-Restaurant qui est ouvert 7/7 dès 10h, vous propose toujours un bon programme d'animations avec jeudi 'Blind Test & Karoké' à partir de 18h, vendredi la soirée 'Reggae', samedi 'Sunset Music' avec Dj's, et dimanche dès 16h ambiance musicale avec différents invités.

AU SOGGY'S DOLLAR (Simpson Bay)

Le Bar-Club vous invite tous les soirs de 19h à 3h à ses animations musicales, avec le vendredi Dj Em pour 'Fridayz' puis samedi 1/10 la 'Blue Jeans Party' avec le Rotary Club et les Dj's Hurricane, Lil'r, Killerz, & Prince, mardi 'Salsa Party' avec Latin Sugar, mercredi 'Ladies Night' avec Steel Pan et jeudi 'Rock in Hard'

AU HON HON HON -OUALICHI (Philipsburg)

Le Bar-Restaurant sur le Boardwalk vous propose tous les jours sur 2 écrans, les retransmissions des matches de football de la semaine, avec le retour des rencontres des championnats Européens, puis les 4/5/6 et

11/12/13 octobre la 3ème & 4ème journée des Coupes d'Europe.

L'ISOLA TRATTORIA (Pelican Key)



Le Bar-Restaurant situé à côté du Casino Hol-

lywood vous propose une authentique cuisine Italienne aux multiples harmonies, ainsi qu'une vingtaine de ses meilleures pizzas et nombreux spéciaux tous les soirs. Relevez tous les lundis l'animation au 'Lounge-Bar' avec la chanteuse Ayan sur du Jazz-Soul.

AU RUSTY PARROT (Philipsburg)

Le Bar-Snack-Tapas situé sur le Dock de Sint Maarten, vous invite tous les jours à profiter d'une belle expérience sur son spot en découvrant les histoires vraies sur les Pirates des Caraïbes. Notez aussi dès 17h, tous les mercredis

GASTRONOMIE ITALIENNE

Pâtes fraîches

Produits de qualité
(Truffes fraîches, Charcuterie italienne, Burrata...)

Pizza Ma che Pizza !

Venez découvrir
notre carte

CUISINE
by
Chef David
&
Chef Sob

Réservation au : 06 90 73 66 53
Marina Anse Marcel

Ouvert tous les jours
de 17h à 22h
FERMÉ LE MARDI

TOUS NOS PLATS
SONT FAITS MAISON !

Del Arti Ristorante
delartixm@gmail.com

Venez admirer *Nos danseuses* venues des 4 coins du monde

Red Diamond

+1 721 520 2040 APRÈS LE PONT DE SIMPSON BAY, SINT MAARTEN OUVERT DE 22H À 5H DU MARDI AU DIMANCHE



La tournée de Mimi

97150 # 634 - VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2022 - PAGE 11

la soirée 'Ladies Night' avec Dj Gringo et les vendredis 'Rosé Friday Happy Hour'. (Boss)

A L'ASTRA (Simpson Bay)

Le Bar-Restaurant vous propose à partir de 22h, le samedi 1er octobre sa 'Saturday Night' avec le groupe Skillful Band, puis le dimanche 9 octobre sa 'All White Party' animée par Dj Kaos de New York en invité.

A MAX'S PLACE (Grand Case)

Samedi 1er octobre à partir de 19h30, soirée Reggae-Dancehall avec le Filosofik Sound.

AU QUAI 58 (Grand Case)

Le Bar-Restaurant situé au ponton de Grand Case est ouvert tous les jours de 11h à 15h pour le Lunch puis de 17h à 22h pour le dîner ou le Sunset-tapas avec animations musicales en fin de semaine.

LE DOCK 46 (Sandy Ground)



Ce Bar-Restaurant situé avant le ponton est ouvert du mardi au samedi de 11h à 15h pour le lunch et de 17h à 22h pour le dîner avec sa carte, pizza le soir, raclette sur réservation, et

son vivier à langoustes. Il vous propose également le vendredi 30 septembre sa soirée 'Sax n' Song' à partir de 19h30 avec Owi Mazel.

A LA PLAGE (Grand Case)

Le Beach-Bar-Restaurant du Temps des Cerises vous propose une 'Sunday Beach Party' le dimanche 2 octobre de 14h à 21h avec le Lotus Club et ses Dj's Killerz, Kembe, Wiwi, et Prince.

AU KARAKTER (Simpson Bay)

Le Beach-Restaurant vous propose en semaine des animations musicales de 19h à 22h et le dimanche 2 octobre sa Beach Party à partir de 14h avec les Dj's Allan P, Leo, et Mister T.

AU MARY'S BOON RESORT (Simpson Bay)

Le Restaurant de plage qui est ouvert 7/7 pour le Lunch & Dinner, vous rappelle sa 'Beach Party' tous les dimanches de 13h à 19h avec Dj Gringo ou Nico et tous les jours son 'Special Drinks & Foods'.

A RAINFOREST ADVENTURES (St Maarten)

Ce spot situé au top de Sentry Hill à Cul de Sac, organise sa prochaine 'Elev8 Party' le samedi 1er octobre de 15h à 20h avec les Dj's Ajay Raw, Jayson Miro, Eric G, et Penelope.

AU STEVE'Z Bar (Porto Cupecoy)

Le Bar-Restaurant-Tapas vous propose différentes animations avec Dj's en semaine, et les samedis des notes de jazz-funk-soul avec le guitariste Alban Charton, sans oublier tous les

événements sportifs sur écran géant.

AU NOWHERE SPECIAL (Simpson Bay)

Le Rum-Bar et Grill vous propose tous les jours sa 'Ladies Night' avec la chanteuse Roxsy, puis les vendredis, samedis et dimanches différents 'Big Band' pour la 'Caribbean Party'.

AU RENDEZ-VOUS (Porto Cupecoy)



Le Restaurant vous invite tous les vendredis de 18h30 à 21h30 à son concert avec Alfredo et tous les dimanches à son 'Music Lunch' de 13h à 16h, avec de nombreux musiciens pour faire le 'Bœuf'.

AU GRAND ST MARTIN (Marigot)

Le Bar-Restaurant sur le Front de mer vous accueille tous les jours pour le lunch avec ses nombreuses suggestions à la carte, et ses spéciaux en fin de semaine. Notez également les retransmissions des grands matches de Football avec le retour de la Ligue des Champions le mardi 4 octobre à 12h45 Marseille-Sporting, 15h Inter-Barcelone, et mercredi 5 octobre 15h Benfica-Paris SG.

CHEZ MARTINE (Bellevue)

Ce Restaurant qui vous propose une excellente cuisine traditionnelle Française, est ouvert du lundi au vendredi à partir de 12h pour le lunch, tandis que la soirée Montagnarde sur réservation est toujours tous les vendredis & samedis de 19h à 22h30 avec Raclette ou ses différentes Fondues.

A LA VILLA HIBISCUS (Mont Vernon)

Ce Restaurant dans son nouveau cadre des plus chaleureux qui s'est déplacé sur le site de l'ancien Sol e Luna, vous accueille tous les jours avec le talentueux chef Bastian toujours créatif pour combler les gourmets. Il va vous enchanter au lunch servi de 12h à 15h avec sa formule à 39€ (entrée-plat-dessert), puis le soir pour dîner à partir de 19h avec le choix entre trois menus raffinés, et de belles découvertes culinaires.

THE PUB (Simpson Bay)

Ce Bar-Concert vous invite à ses belles soirées 'Live Music' de 20h à 23h avec vendredi le groupe Squall, puis tous les lundis la grande 'Jam session' de 7 à 8 musiciens et mercredi Ronny & Lee sur du 'Pop-Rock'.

AU CAFE REMBRANDT (Philipsburg)

Le Café-Restaurant situé à Madame Estate, vous invite le dimanche 2 Octobre de 18h à 21h à son grand concert Rock avec le groupe 'Real Deal' composé de Ronald, Lee, Georgi et Martin.

FRI. SEP 30 SIN ENTERTAINMENT PRESENTS
LOTUS
OLD SCHOOL VS NEW SCHOOL
DEEJBLAZE + MAESTRO + FABULOUS
KING KEMBE + SIW'ROO + SEXER
OPENING SET BY DJ FLIP
FREE LIMITED SHOTS FOR EVERYONE

SAT OCT 01
Elegant Saturday
DJ KILLERZ
OPENING DJ PRIGE | WOMEN FREE TILL MIDNIGHT

VIP RESERVATIONS +172 15887977 OR +590 690637568
18 AND OVER / DRESS TO EMPRESS / 111 WELFARE ROAD SIMPSON BAY

RESTAURANT RESTAURANT BAR
Cuisine traditionnelle Française & Créole

GRAND ST MARTIN

RETRANSMISSION SUR GRAND ECRAN
CHAMPIONS LEAGUE

MARDI 4 OCTOBRE
12h45 Marseille - Sporting
15h Inter Milan - Barcelone

MERCREDI 5 OCTOBRE
15h Paris SG - Benfica
15h Real Madrid - Donetsk

CETTE SEMAINE C'EST ARRIVAGE D'HUITRES ET COUTEAUX

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 17h / Ouvert le soir pour les groupes (sur réservation)

Tél 0690 357 717 - 0690 543 679
Front de Mer - Marigot - Parking disponible

ROXSY
Soulful Synergy

KINGSMAN
Bar Cocktail Lounge

Fri. Sept 30th | 9pm to 12am

Acoustic Chic
Harmonic Vibration

Sat. Oct 1st | 9pm to 12am

Airport Road
28 Palapa Center
+1 (721) 588 6662

KINGSMAN



**Carrefour
market**

On a tous droit au meilleur

À VOS PROMOS... PRÊTS ? ÉCONOMISEZ !



5€29

PASTÈQUE SANS PÉPINS
La pièce



3€33

POMME
ROUGE / GALA / FUJI / GOLDEN
Le kg



2€64

ANANAS
La pièce



2€64

PAMPLEMOUSSE ROUGE
Les 3 pièces



4€23

RAISIN
ROUGES / BLANCS SANS PEPINS
Le kg



3€70

PÊCHE / PRUNE / NECTARINE
Le sachet de 909 gr



3€70

MELON MIEL
La pièce



4€75

CLÉMENTINE
Le sachet de 1,36kg



1€19

CITRON
Les 5 pièces



2€64

TOMATE
STANDARD / PLUME
Le kg



2€64

CHOUX FLEUR
La pièce



3€17

CAROTTE
Les 2,27 kg



4€23

LAITUE CŒUR DE ROMAINE
Le sachet de 3 pièces



2€38

AUBERGINE
GUADELOUPE / CHINE
Le kg



2€64

TANIA / IGNAME / DASHINE / MANIOC
Le kg



2€11

ÉPINARD
le sachet de 284g



2€11

CONCOMBRE
Le kg



2€64

CHAMPIGNON
Les 226g



2€11

MAÏS
Les 3 épis

Les 2 pour **1€19**



CORIANDRE
Les branches



Les 2 pour

3€57

OIGNON JAUNE
Les 1,36kg



Les 2 pour

4€75

POMME DE TERRE
Les 2,27kg

1€ = \$1,05
sur les encaissements
en espèces

#53 Union Road COLE BAY +1-721 544-3156
Bush Road 79 PHILIPSBURG +1-721 542-4400

Du lundi au samedi : 8h - 20h
Dimanche : 9h - 14h - www.cmsxm.net